

ONG TASSAGHT



Quartier Château secteur III- Route S.M.B - Gao

Quartier Kalaban coura - Bamako

République du Mali

I. BP: 32 Tel: 76 04 64 28/ 66 04 64 28/76 14 62 43

E-Mail : agalwaly@yahoo.fr, sidiaaima@gmail.com, mohamedaglolo@yahoo.fr

Site Web: www.tassaght.org

PLAN DE SECURITE TASSAGHT

Mai 2021

Table des matières

I	Introduction et contexte	
	• Présentation.....	3
	• Objectifs.....	3
	• Mandat.....	3
	• Contexte opérationnel.....	3
II	Procédures de Sécurité - Généralités.....	3
	• Responsabilités	4
	• Conformité.....	4
	• Evaluation du Risque.....	4
	• Stratégie de Sécurité.....	4
	• Exigences Fondamentales de Sécurité.....	5
	• Rapports d'Incidents	5
	• Communication.....	6
	• Voyage.....	6
	• Sûreté personnelle.....	6
III	Procédures de Sécurité - Bureau.....	7
	• Biens.....	7
	• Sécurité informatique.....	7
	• Sécurité des bâtiments.....	7
	• Ressources Humaines	7
	• Gestion de la Trésorerie/des Finances	7
IV	Evaluation des Risques et Niveaux de Sécurité	8
	• Evaluation des Risques.....	8
		8
		8
	Annexe A. Chaîne Téléphonique	
	Annexe B. La Cellule de Crise de	
	Annexe C. Liste des contacts en cas d'urgence	
	Annexe D. Carte De Gao	
	Annexe E. Cadre de la Gestion de la Sécurité	

Section I. Introduction et contexte

Présentation :

Ce Plan Général de Sécurité Opérationnelle décrit les procédures de sécurité pour TASSAGHT. Il établit un système de classification de sécurité dans la zone d'intervention en cinq niveaux ainsi que les actions/procédures qu'il est nécessaire d'engager pour le programme à chaque niveau de sécurité. Ce système permet au personnel du programme d'effectuer une évaluation continue et objective des risques pour tous les aspects de fonctionnement du programme. On identifie des exemples d'indicateurs clés pour chaque niveau de sécurité. Le Chef de bureau et le chef personnel peuvent s'y référer afin de déterminer le niveau de sécurité pour chaque zone de projet individuelle et pour l'ensemble du programme.

Le niveau de sécurité actuel de la zone d'intervention TASSAGHT, exige des mesures préventives partagées.

Objectifs

Le but de ce plan de sécurité est d'informer tous les employés des règles et procédures de sécurité au sein de TASSAGHT à Gao. Ce plan se doit d'être un document 'vivant', développé en consultation avec l'équipe qui est soumise à des contrôles et des mises à jour réguliers par le point focal sécurité, et d'être approuvé annuellement par le chef de bureau.

Vision de TASSAGHT:

La Vision de TASSAGHT est celle d'une société solidaire et responsable, basée sur des fondements de liberté et de justice.

Mission/But et Objectifs de TASSAGHT:

Mission/But:

- ❖ Réduire la pauvreté, la précarité et la souffrance sous toutes ses formes dans les zones intervention;
- ❖ Assurer le mieux être des communautés partenaires par des actions de développement en mettant au premier plan leur participation et leur responsabilisation.

Objectifs:

- Apporter assistance et conseil aux communautés rurales par toutes sortes d'activités ayant l'effet d'assurer leur bien-être social, culturel et économique;

- Encourager et soutenir toutes les initiatives locales relatives à l'entreprise collective en établissant des ressources durables.

Contexte opérationnel

Dans les régions Nord et Centre du Mali, persiste encore des actes d'insécurité qui se manifestent par des attentats, des poses de mines, des enlèvements de véhicules, des affrontements entre groupes armés... Les effets directs de cette situation affectent sérieusement la cohésion sociale et les socles de la cohabitation entre les communautés de la région de Gao, prises en étau dans une insécurité résiduelle avec beaucoup de violences depuis 2012.

Du fait de cette situation de crise sécuritaire persistante, l'accès des communautés aux services sociaux de base (écoles, centres de santé, d'approvisionnement...) reste très faible et leurs efforts de relèvement annihilés par les conséquences d'un conflit qui traîne dans le temps.

La reprise normale des activités économiques au niveau local, ne s'annonce donc pas facile dans une atmosphère dominée par l'instabilité, l'entrave de la libre circulation des personnes et de leurs biens mais aussi un banditisme avec des ampleurs redoutables. En conséquence, les ménages vulnérables tombent inexorablement dans le cycle de la pauvreté.

La récurrence de conflits se produisant à la fois entre et, au sein des communautés et, qui s'illustrent notamment par l'omniprésence de tensions et d'explosions sporadiques de violences entre pasteurs transhumants et agriculteurs, et aussi, avec les agro-éleveurs sédentarisés, inquiète les observateurs quant à ses répercussions sur le tissu social et l'économie locale déjà chancelante. Aussi, plusieurs observateurs constatent sur la nature de certains conflits communautaires ou même intracommunautaires ont pour seule source les clivages entre groupes armés qui opposent les communautés qui leur sont affiliées.

Les collectivités territoriales du Nord et centre du Mali, traversent des moments assez critiques pour la plupart d'entre elles. En effet, les organes de délibérations de quelques-unes d'entre elles ont été dissous et systématiquement remplacés par des comités mis en place par les groupes armés dans les zones qu'ils contrôlent. Les services techniques étatiques et l'administration de tutelle n'existe que dans les principales villes de la région.

Sur le plan socioéconomique, les acquis de plusieurs années de labour des communautés locales ont été annihilés par cette crise. Les mécanismes de fonctionnement des services sociaux de base sont démantelés : sources d'eau comme les pompes en panne,

écoles fermées, initiatives économiques entreprises pour atténuer les effets des changements climatiques anéanties, les activités génératrices de revenus en faillite....

Les partenaires techniques et financiers déploient des efforts pour soutenir le relèvement de ces communautés durement affectées par la crise mais restent confrontées aux obstacles d'insécurité et l'immensité des besoins de résilience sur le court et moyen termes

Section II. Procédures de Sécurité - Généralités

Responsabilités :

Le Coordinateur TASSAGHT, assume l'entière responsabilité pour la sécurité du personnel et des biens de TASSAGHT et délègue la responsabilité de la gestion régulière de la sécurité au point focal sécurité désigné.

Tous les employés de TASSAGHT sont responsables de leur propre sécurité et doivent ainsi contribuer de façon active et effective à une culture positive de la sécurité. Le personnel doit observer les règles et procédures de sécurité et doit signaler toute violation.

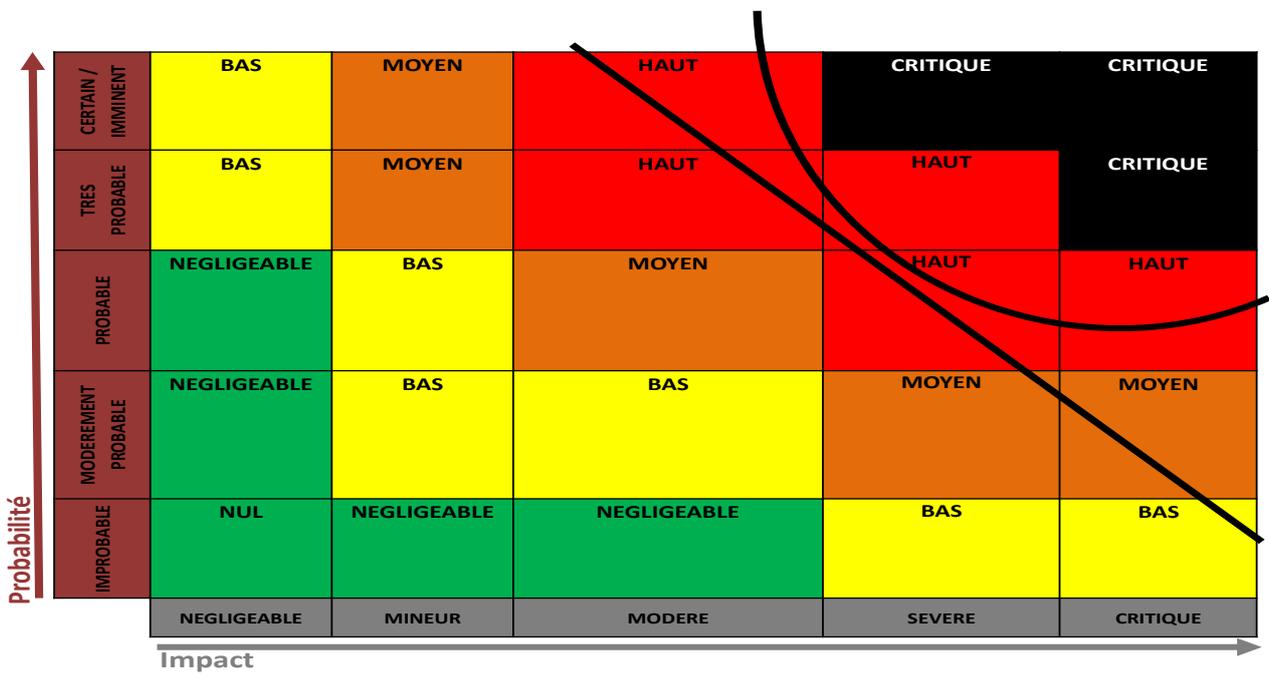
Le Coordinateur TASSAGHT (Avec l'assistance du personnel de direction) est le premier responsable et la principale autorité pour toutes les questions de sécurité concernant directement TASSAGHT. Il est chargé de la coordination et de la gestion de toutes les questions de sécurité au sein de TASSAGHT. Toutefois, différentes tâches peuvent être déléguées si nécessaire, notamment au point focal sécurité, en charge des opérations quotidiennes sur la question.

Conformité :

Tous les employés doivent se conformer aux politiques, au plan et aux procédures de sécurité TASSAGHT. TASSAGHT se réserve le droit d'engager une action disciplinaire, y compris la cessation d'un emploi, pour non-respect des Procédures Opérationnelles Standard (POS) contenues dans ce document.

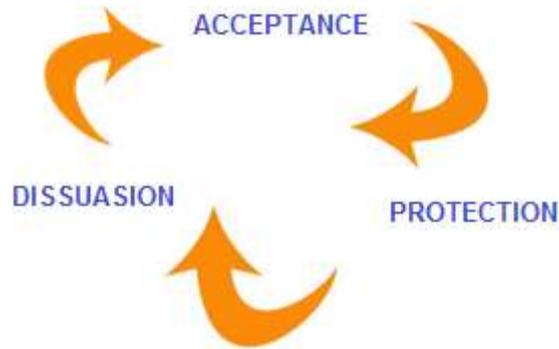
La méconnaissance de ces POS ne sera nullement acceptée comme une excuse/une raison de ne pas s'y conformer. Il est donc dans l'intérêt de chacun de ne pas seulement suivre, mais de bien comprendre ce document. Si besoin d'éclaircissements sur une partie de ce document, le point focal de sécurité peut être contacté pour toute explication nécessaire.

La Politique de Sécurité stipule que « Le système d'Évaluation du Risque (ERP) en cinq niveaux est conçu afin d'évaluer le risque de sécurité opérationnelle pour le personnel, les biens et les programmes de l'organisation en utilisant un système d'évaluation de risque, ou macro. Toutefois, différentes formes d'insécurité peuvent exister au sein d'un même pays ou d'une zone opérationnelle au même moment. La majorité d'une région peut être verte ou jaune (Risque Faible), mais il peut exister des zones géographiques particulières qui justifient une côte de risque plus élevée (Orange ou Noire). L'ER devra être revue régulièrement par Focal de Sécurité. Elle sera actualisée afin de déterminer le niveau d'insécurité dans des zones opérationnelles spécifiques.



Stratégie de Sécurité :

En général, il existe trois types d'approche dans la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité : la protection, l'acceptation et la dissuasion. Une gestion de la sécurité efficace s'efforce de trouver la parfaite combinaison de stratégies pour chaque contexte donné ou en changement. La stratégie de sécurité adoptée par TASSAGHT est une combinaison d'acceptation et de protection.



TASSAGHT s'engage à ne pas employer la dissuasion (en particulier la protection armée) dans les zones opérationnelles en ce moment, toutefois cela pourra être revu si nécessaire et s'il existe de nouvelles zones opérationnelles où c'est une obligation.

Exigences Fondamentales de Sécurité :

Les 'Exigences Fondamentales de Sécurité (EFS) de TASSAGHT constituent une liste de référence (minimale) des exigences de sécurité pour le Bureau et les zones dans lesquelles TASSAGHT a des employés, des biens et des programmes en place. Leur objectif est d'offrir une structure sur laquelle on peut intentionnellement se baser pour la gestion quotidienne des risques liés à la sécurité.

Rapports d'Incidents :

Il est absolument crucial et primordial que tout incident soit signalé et analysé pour assurer une meilleure gestion. Les raisons en sont évidentes puisque ce mécanisme permet au point focal sécurité :

- D'aviser les employés et les autres personnes des menaces réelles et potentielles qui existent dans une zone opérationnelle ;
- De créer une base de données afin d'établir la cartographie des incidents et d'analyser les tendances dans des environnements spécifiques ;
- D'augmenter la mémoire institutionnelle qui peut être transmise aux nouveaux employés en les informant des menaces pertinentes ;
- De surveiller la sûreté et la sécurité sur le terrain pour ensuite identifier les pratiques qui nécessitent un changement.

Qu'est-ce qu'un Incident ?



Un incident, une situation ou un évènement qui constitue une menace, peut nuire au personnel de TASSAGHT endommager les biens et entraver le bon fonctionnement des activités de TASSAGHT

Tâches et responsabilités : Chaque employé TASSAGHT a le devoir de signaler les incidents, que l'incident affecte TASSAGHT ou pas. Le mécanisme de notification et de rapport d'incident s'applique à toute situation à laquelle les employés TASSAGHT sont *confrontés quel que soit l'emplacement et l'heure*.

Calendrier et séquence : Rapport Immédiat d'Incident dès qu'un employé TASSAGHT reçoit des informations pouvant avoir une incidence sur la sécurité, il/elle a le devoir d'en faire part à son supérieur hiérarchique. Un rapport écrit doit être rédigé dès que possible (de préférence immédiatement et pas plus d'une heure plus tard).

Communication :

TASSAGHT fournit des téléphones portables aux cadres supérieurs afin de faciliter la communication. Les cadres intermédiaires sont munis de téléphones portables suivant la nature de leur travail.

Mis à part les moyens de communication TASSAGHT énoncés ci-dessus, la communication est également assurée par voie orale lors des assemblées générales du personnel ou des réunions départementales. Les assemblées générales du personnel se tiennent au moins une fois par an alors que les réunions départementales ont lieu plusieurs fois par an selon les besoins du moment.

Il existe aussi un arbre de sécurité qui est testée une fois par mois. La chaîne de sécurité est un instrument très utile et efficace quand on a besoin de communiquer avec tout le personnel TASSAGHT. Elle ne peut être activée que par le point focal sécurité

Voyage :

Les routes à travers les zones d'interventions, sont en mauvais état et non sécurisées. Il est exigé par TASSAGHT de ne les emprunter qu'après autorisation des responsables indiqués faisant suite à une analyse actualisée du risque.

En période de risque accru, il est recommandé au personnel d'éviter de voyager seul et après la tombée de la nuit. Le personnel est tenu de faire preuve de prudence et de circonspection à l'occasion d'un voyage dans les zones identifiées à risque (le risque accru peut être d'origine humaine ou naturelle - par exemple, l'instabilité politique ou des conditions climatiques dangereuses). La localisation de ces zones et les directives

de voyage restreint appropriées seront définies par le point focal sécurité en collaboration avec le personnel compétent du programme.

Véhicules :

Il est de règle au sein de TASSAGHT qu'en aucun cas, une arme, offensive ou défensive, ou un objet qui pourrait être interprété comme tel, ne doit être transportée dans un véhicule TASSAGHT. Par ailleurs, il est interdit de transporter des personnes armées, qu'il s'agisse de particuliers, de policiers, de milices/soldats ou de toute autre personne non autorisée dans un véhicule TASSAGHT.

Sûreté personnelle :

Tous les employés TASSAGHT sont responsables de leur propre sécurité et doivent contribuer activement à une culture de sécurité positive, individuelle et collective.

Section III. Procédures de Sécurité - Bureau :

Biens :

TASSAGHT maintient un registre central de ses biens géré et actualisé par le département Administratif et Finances. Ce registre contient une liste détaillée de tous les biens du bureau. Il est conservé en format électronique et en format papier. Tous les biens sont étiquetés selon les exigences de la politique de TASSAGHT.

Chaque employé est responsable de tous les biens et documents qui se trouvent dans son bureau tels qu'ils ont été consignés par le contrôleur des biens. Les employés doivent toujours s'assurer que leurs bureaux sont verrouillés à leur départ et vérifier les serrures avant d'entrer chaque matin. Tout cas d'infraction devra être immédiatement signalé au point focal sécurité.

Sécurité informatique :

TASSAGHT reconnaît que certaines de ses informations sont sensibles. Le Directeur doit s'assurer que tous leurs employés sont au courant des procédures appropriées afin de préserver les informations sensibles. Les documents sensibles qui ne sont plus nécessaires doivent être déchiquetés ou détruits en toute sécurité avant d'être éliminés.

Sécurité des bâtiments :

Les bureaux, siège de TASSAGHT sont situés à Gao où il y a un taux moyen de criminalité par conséquent, l'accent est mis sur le périmètre sécurisé du bureau. Par mesures de précautions le bureau est gardé 24 heures sur 24 par des agents de sécurité qui ont pour rôle essentiel de garantir la sécurité du personnel, des visiteurs et des biens.

L'entrée principale, les portes et les fenêtres doivent toujours être maintenus en bon état et doivent être verrouillables, et vérifiés chaque jour par les agents de sécurité. Il est conseillé au personnel TASSAGHT de conserver un profil bas, c'est-à-dire d'éviter de porter tout vêtement ou casquette avec le logo TASSAGHT pendant les périodes de tension accrue.

Par conséquent, des recommandations sont formulées :

- ✓ Ne faire aucun double d'une ou de plusieurs clé(s) d'aucune porte pour aucun autre employé. La reproduction des clés incombe au Département Administratif.
- ✓ Prendre grand soin des clés. Si vous égarez une clé, signalez-le immédiatement auprès du Département Administratif pour que la(les) serrure(s) soi(en)t changée(s).
- ✓ Ne prêter à quiconque la (les) clé(s) de l'entrée principale, sauf à l'employé qui vous remplace en votre absence. En cas de doute, demandez à un collègue qui possède sa propre clé de veiller à vos clés en votre absence.
- ✓ Être également prudent en donnant des clés de porte interne à un autre employé.
- ✓ N'échangez pas vos clés avec les personnes d'un autre département.

Note : Il est strictement interdit de donner la clé d'un bureau ou de l'entrée principale à une personne autre qu'un employé TASSAGHT.

Ressources Humaines :

Les ressources humaines TASSAGHT sont constituées par les membres de CA actifs et les employés contractuels. Ils tous tenus au respect strict du présent plan de sécurité.

Le personnel TASSAGHT est estimé en moyenne annuelle à 60 personnes. Les agents sont régulièrement entretenus sur l'évolution du contexte et les relations intra et inters communautaires par la direction afin de mieux cerner les agissements et attitudes de chacun.

Gestion de la Trésorerie/des Finances :

Une équipe placée sous la responsabilité du Coordinateur TASSAGHT est chargée de la gestion des finances. Il s'agit par finances de ressources mobilisées pour les projets et programmes et les fonds propres TASSAGHT.

Pour chaque projet ou programme est ouvert un compte bancaire sous double signatures obligatoires. Une caisse un plafond de 100 000 FCFA au plus est autorisé par projet. Tous les fonds sous caisse sont gardés dans un coffre-fort à double clés.

Section IV. Evaluation des Risques et Niveaux de Sécurité

Evaluation des Risques :

L'environnement opérationnel peut potentiellement changer dans certaines situations. La nature du contexte politique, social et physique de la zone d'intervention signifie que les vulnérabilités et les menaces peuvent provenir d'un certain nombre de sources, et celles-ci peuvent varier considérablement d'une zone de projet à une autre. Certaines de ces menaces peuvent survenir à la suite de conflits ou de tensions politiques, une catastrophe naturelle (par exemple : une inondation) ou peuvent simplement résulter du travail dans une zone isolée géographiquement où la conduite est dangereuse et les routes en mauvais état.

Les principales menaces identifiées dans les zones d'intervention de TASSAGHT

La présence de groupes armés

Le terrorisme

La criminalité

Les conflits communautaires

Les épidémies/pandémie

Les accidents de la circulation

Le niveau des risques varie entre substantiel et élevé. Ces niveaux sont assez révélateurs pour TASSAGHT quant à la prise des mesures de prévention et de gestion des conflits

ANALYSE DES MENACES

Categories	Menace (qu'est ce qui peut arriver à qui)	Risques pour TASSAGHT	La vulnérabilité de TASSAHT	Les forces de TASSAGHT	Probabilités	Impacts	Niveau du risque brut	Mesures d'atténuation	Probabilité résiduelle	Impacts résiduels	Risques résiduels
Existence de groupes armés	Lors des rébellions armées précédentes, les ONG ont vu leurs véhicules emportés, les bureaux cambriolés et les entrepôts pillés	Perte de biens matériels, suspension des activités	Travail dans zones ayant connues des rébellions armées	Bon niveau de réseautage, bonne acceptance, suivi permanent de la situation, décentralisation des activités	3	3	6	Utilisation de routes alternatives Se limiter aux déplacements essentiels Travail à distance Renforcer les compétences des agents en sécurité Mettre en place des SOP de déplacement Manque de kits d'hibernation	3	3	9
Criminalités	Braquages en ville et sur les routes	- Blessures et mort d'hommes - Violence physique et verbale, perturbation dans la mise en	Fréquentation des mêmes routes Faibles niveau de formation des agents en sécurité	Utilisation des véhicules banalisés pour les missions -Le	4	4	16	Mettre en place un système de filtrage des entrées et sortie au niveau du	3	3	9

		œuvre des activité	La fréquence des missions dans la zones, Non recoupement des informations avant et pendant les missions Non référence au plan de sécurité ; Faible niveau d'appropriation du plan de sécurité. -faible équipement de certain personnel (gardiens chauffeur ; -Absence de contrôle des visites (Cahier de visites, caméras de surveillance, ...) -Absence de système de géolocalisation -Faible communication	recrutement des compétences locales, -Acceptance de la structure Connaissanc e des acteurs ; Connaissanc e du milieu physique Capacité d'anticipatio n, Capacité d'adaptation au contexte			bureau TASSAGHT Intégration des aspects sécurités dans les projets programmes Doter les véhicules d'un système de géolocalisation		
--	--	-----------------------	---	---	--	--	---	--	--

		pendant les missions								
Vols de véhicules perpétrés par les bandes criminelles ciblant les véhicules ONG	- Blessures et mort d'hommes -Violence physique et verbale, perturbation dans la mise en œuvre des activité	Les déplacements dans les zones sont effectués par des véhicules de TASSAGHT ou les véhicules de location ,	Recours à des véhicules de location, utilisation de motos, utilisation de transport en commun	3	4	12	Location de véhicules, utilisation de véhicules banalisés, mise place de procédure de déplacement	3	3	9
Cambriolages de bureaux	Perte de matériel, blessures ou perte en vie humaine pour les gardiens et d'autre agents présents sur les lieux	TASSAGHT donne l'impression d'être une organisation disposant de beaucoup de moyens, les murs d'enceinte ne sont pas au niveau réglementaires Facilité d'accès et de sortie au niveau des bureaux Stationnement de beaucoup de matériels roulants dans la cours et devant	Acceptance de la structure	3	4	12	Renforcer les mesures de protection des bureau, renforcer la hauteur des murs d'enceinte, mettre en place un système filtrage des entrées et de sortie des visiteurs, former les gardiens à leurs rôles et responsabilités	3	2	6

			la cour								
	Enlèvement de staff /Proches contre rançon	Enlèvement de personnes, perte d'argent Traumatisme psychologique Pertes en vie humaine Retard dans la mise en œuvre des programme	Staff issu du milieu, bonne acceptante de l'ONG dans la zone	Certains staffs sont vu comme étant très riche Capacité supposée de TASSAGHT de pouvoir payer des rançons	3	4	12	Réduire le nombre de véhicule devant et à l'intérieur de la cour de TASSAGHT Suivre les communications extérieures pouvant toucher TASSAGHT ou son personnel	2	4	8
Terrorisme	Attaques armées perpétrées par des groupes armés terroristes visant des forces conventionnelles (forces maliennes, françaises et ousiniennes) et les	Les agents peuvent se trouver au mauvais endroit et au mauvais moment et être des victimes collatérales	Mise en œuvre des activités dans des zones de conflits	Organisation qui respecte les principes humanitaire, nous évitons autant que possible, les risques de confusion avec les symboles militaires (politique " No Arms " - pas de tenue militaire -	3	4	12	Eviter les proximités avec les forces régulières, éviter toute confusion avec les forces régulières	3	4	12

	groupes armés entre eux			pas de casquette militaire - pas de location de véhicule avec couleur militaire - pas de transport d'équipement militaire - pas de transport d'hommes armés etc)							
Terrorisme	Embuscades aux mines et engins explosifs improvisés perpétrées par des groupes armés terroristes visant des forces conventionnelles (forces maliennes, françaises et de l'ONU) et	Blessures, perte en vie humaine, endommagement des moyens logistiques	Par moment, il n'y a pas d'itinéraires alternatifs et nous sommes contraints d'emprunter les mêmes itinéraires que les militaires - parfois, les auteurs enfouissent des EEI à pression en lieu et place des EEI commandés à distance,	Présence d'un projet d'éducation et d'information aux REG au sein de TASSAGHT, connaissance de la zone,	3	5	15	Formation et sensibilisation des agents sur les explosifs S'informer sur les pistes et les routes avant la mission, Eviter les escortes militaires, Eviter de prendre la route très tôt le matin, Eviter la proximité avec les militaires ;	3	4	12

	les groupes armés entre eux		augmentant ainsi les risques de dommages collatéraux aux véhicules civils, y compris les véhicules des ONG					interdire d'accès des armes au niveau des bureaux et des véhicules, éviter de se rendre dans une zone immédiatement après affrontements			
Terrorisme	Assassinats ciblés de civils soupçonnés de partager des renseignements avec les forces conventionnelles) et les groupes armés entre eux	Morts de staff, arrêt de programmes, retrait de financement	Risque de dénonciation calomnieuse, travaille avec les structures étatiques	Personnel bien formé, issu des communauté, respect des principes humanitaires Négociation de l'accès humanitaires	3	5	15	Eviter toutes proximités et confusions avec les forces régulières et autres groupes armés, respecter les principes édictés par les responsables de la zone, éviter les critiques et opinions sensibles	3	5	15

Terrorisme	Détention de personnel ONG par des groupes armés terroristes	Perturbation dans la mise en œuvre des programmes, pressions des proches des personnes détenues	Travailler dans des zones sensibles et sous contrôles des groupes radicaux	Respect des principes humanitaires, négociation de l'accès humanitaire, transparence dans les ciblage, une bonne interaction avec les acteurs locaux, TASSAGHT ne met pas en œuvre de projets sensibles comme les VBG	3	4	12	Sensibilisation sur les mandats et missions de l'ONG, respects des principes humanitaires, Eviter les staffs mixtes en mission, respects des principes édictés par les responsables de la zone, négocier l'accès avant l'arrivée des mission, renforcer notre acceptance dans la zone	3	4	12
Hazard	Pandémie/ Epidémies (COVID 19)	Contaminations Arrêt des activités Perte en vie humaine Stigmatisation	Non-respect des mesures barrières au sein de la population Contacts fréquents avec d'autres personnes Plusieurs	Mise en place des dispositifs de lutte contre le COVID Formation et sensibilisation du	4	4	16	Limitation des mouvements, renforcer le travail à distances, respecter, limiter le nombre de personnes par bureau	3	3	9

			personnes dans un même bureau Voyage à l'étranger, participations à des ateliers séminaires,	personnel et des bénéficiaires. Observations des mesures barrières ; Travail à distance ;				Renouvellement régulier des produits anti COVID 19			
Clivages et conflits communautaires	Amalgame impliquant les personnels TASSAGHT issus des communautés locales	humaine, blessures, perte de moyens logistiques L'amalgame -Suspension des activités, pillage des biens	Existence de plusieurs communautés au sein de l'ong	Connaissance de la zone, bonne acceptation par les communautés	4	2	12 ,	Renforcer la redevabilité, mettre un système de plainte, renforcer l'appropriation du code de conduite par le staff Respect des principes humanitaires	3	2	6
Tensions communautaires et intercommunautaires	Tensions communautaires affectant la perception des ONGs	Perte en vie humaine, blessures, perte de moyens logistiques L'amalgame -Suspension des activités, pillage des biens	Intervention dans zones à risque	Bonne acceptation dans la zone, respect des principes humanitaires	4	2	12 ,	Renforcer la redevabilité, mettre un système de plainte, renforcer l'appropriation du code de conduite par le staff	3	2	6

								Respect des principes humanitaires			
Autres menaces	Accidents de la circulation	Perte de moyens logistiques, blessures, handicaps, perte en vie humaine	Mauvais états de véhicules, Insuffisance de formation des chauffeurs et des agents, insuffisances des équipements de protection et premiers secours dans les véhicules	Emploi de chauffeurs connaissant le terrain, respect des consignes de sécurité	4	4	16	Entretien courant du parc auto-moto, renforcement des capacités des conducteurs, SOP véhicule, appareil de géo localisation	3	3	9
	Les incendies	Perte d'argent et biens, blessures, pertes de matériels roulants et de travail bureautiques, perte en vie humaine	Mauvaise préparation de l'organisation au risque incendie, faiblesse du dispositif de prévention et de gestion des incendie	Capacité à former le staff, existence de quelques compétences au niveau du staff	3	5	15	Renouveler les extincteurs Renforcer le staff sur l'utilisation des extincteurs Mettre des détecteurs de fumées, former le personnel sur le premiers	3	3	9

							secours et incendies Disposer des numéros d'urgences Arranger un espace fumeur		
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Cadre de gestion des risques

Menaces		Probabilité résiduelle	Impacts résiduels	Risques résiduels	Niveau de risque
Conflits armés	Existences de groupes armés				
Criminalité	Braquages en ville et sur les routes	3	3	9	Élevé
	Vols de véhicules perpétrés par les bandes criminelles ciblant les véhicules ONG	3	3	9	
	Cambriolage de bureaux	3	2	6	
	Enlèvement de staff /Proches contre rançon	3	3	9	
Terrorisme	Attaques armées perpétrées par des groupes armés terroristes visant des forces conventionnelles (forces maliennes, françaises et onusiennes)	3	4	12	Très élevé
	Embuscades aux mines et engins explosifs improvisés perpétrées par des groupes armés terroristes visant des forces conventionnelles (forces maliennes, françaises et de l'ONU)	4	4	16	
	Assassinats ciblés de civils soupçonnés de partager des renseignements avec les forces conventionnelles	3	5	15	
	Détention de personnel ONG par des groupes armés terroristes	3	4	12	
Hasard	Epidemies (COVID 19)	3	3	9	Élevé
Emeutes	Clivages et conflits communautaires	3	2	6	
	Tensions communautaires affectant la perception des ONGs	3	2	6	
Autres menaces	Accidents de la circulation	3	3	9	
	Incendies	3	3	9	

Couleur

Signification

1-2 faible
 3-5 modéré
 6-10 substantiel
 11- 15 Elevé
 16-25 très élevé

	Faible
	Modéré
	Subtentiel
	Elevé
	Très élevé

Probabilité

Niveau	Description	Fréquence de la menace	Commentaires
1	Improbable	1 fois par décennie	L'évènement n'a quasiment aucune chance de se produire
2	Peu probable	1 fois par an	L'évènement a de faible chance de se produire
3	Probable	1 fois par mois	L'évènement a des chances de se produire
4	Très probable	1 fois par semaine	L'évènement a de forte chance de se produire
5	Certain / éminent	Tous les jours	L'évènement va se produire

Impacts

Niveau	Description	Personnels	Biens	Activités
1	Négligeable	Pas de blessés	Pas de dommages	Légers désagréments
2	Mineur	Blessures légères / stress possible	Faible dommages / Faible perte	Délais limités sur les opérations
3	Moyen	Blessures sérieuses / fort stress	Quelques Pertes ou destructions	Délais important sur les opérations
4	Sévère	Blessures graves	Perte et destructions significatives	Empêchement de mener à bien les activités
5	Critique	Blessures critiques ou mort	Perte et destructions importantes	Arrêt des activités

Les règles de sécurités et les procédures standards opérationnelles

La Principe Fondamental

La vie est plus importante que le travail ou les biens.

On respecte les consignes parce qu'ils protègent tous.

RESPONSABLE DE SECURITE. La Présidente délègue son autorité pour la sécurité de le personnel et biens à

	□ En son absence :	□ En son absence :

4.1 Règles locales de sécurité

4.1.1 Comportement et conduite

Toutes les personnes doivent être traitées avec respect et dignité.

Tous doivent être prudents lorsqu'ils abordent des sujets qui pourraient être controversés ou inappropriés, y compris lors de la publication sur les réseaux sociaux.

4.1.2 Communications :

- Tout le staff doit communiquer au point focal sécurité un numéro de contact aux ils sont joignables en permanence. Les téléphones doivent être chargés et maintenus opérationnels à tout moment pour Coordinateur, l les responsables des programmes et de zone. Pour le reste du personnel cette exigence se limite aux jours ouvrables ou de services.
- Le personnel se rendant dans des zones connues pour être sans couverture de téléphone portable doit porter un téléphone satellite et s'assurer de sa fonctionnalité et son utilisation, si cela est possible en toute sécurité.

4.1.3 Déplacement du véhicule

Tous les véhicules doivent être équipés d'une trousse d'outils, d'une trousse de traumatologie, d'équipement de récupération (si nécessaire) et d'eau supplémentaire dans des zones où l'accès à l'eau est difficile.

Tout le personnel doit être vigilant pendant le transport, par ex. ne pas écouter les médias sur un casque, etc.

Les conducteurs ne doivent pas être sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou de toute autre substance psychotrope pendant la conduite.

Les conducteurs ne peuvent pas utiliser leur téléphone portable en conduisant. Les conducteurs doivent connaître la zone de la mission, conduire en toute sécurité et de manière défensive, conformément aux lois locales et à la sécurité de conduite de bon sens,

L'utilisation des ceintures de sécurité est obligatoire pour tous les passagers dans les véhicules de TASSAGHT ou les véhicules de location en mission pour TASSAGHT

Les conducteurs doivent se reposer pendant 45 minutes toutes les 4,5 heures.

Limites de vitesse :

o Urbain: 50 kms/h

o Rural: 90 Kms/h

En cas de tentative de vol de votre véhicule avec menaces et/ou violences (« car jacking »), ne pas résister et observer tous les détails relatifs à cette situation. Se rendre ensuite immédiatement dans un commissariat de police ou toute autre structure étatique représentant l'Etat à défaut de commissariat de police afin de signaler les faits et en informer le Chargé de sécurité.

4.1.4 Autre mouvement

Marche autorisée : se tenir éloigné des mouvements de foule et des manifestations spontanées sur la voie publique, qui peuvent conduire à des violences contre les biens et les personnes.

Zones interdites : A respecter

Couvre-feu : A respecter

4.1.5 Sécurité des bureaux

Un registre des entrées est disponible au niveau des entrées (bureaux et domicile) et doit être correctement renseigné par tout visiteur.

- La liste de présence journalière doit être renseignée par les membres du staff à leurs arrivées au bureau.
- Au niveau de chaque bureau/domicile des gardiens assurent le filtrage des entrées. Les portes doivent être maintenues fermées de l'intérieur.
- Les tiers (visiteurs externes) doivent être annoncés par les portiers au membre du staff demandé qui doit accepter la visite d'abord.
- Au cas où la visite est acceptée, l'agent de TASSAGHT doit accompagner le visiteur pour accéder à l'intérieur des bureaux.
- Contre dépôt d'une pièce d'identité en cours de validité, tout visiteur externe doit recevoir un badge visiteur à la porte. L'accès au bureau conditionné au port de badge pour les visiteurs externes.

4.1.6 Rapport d'incident

Le personnel doit signaler tout ce qui suit au chargé de la sécurité :

- Le personnel a subi une blessure ou un traumatisme mental ou physique.
- Le personnel a été contraint de se retirer, même temporairement d'une zone.
- Des personnes autres que le personnel de TASSAGHT ont subi des blessures mentales ou physiques.
- L'accès a été restreint, refusé et / ou temporairement retardé.
- Tout actif, équipement ou matériel de TASSAGHT a été endommagé ou volé.
- Un incident qui peut avoir un impact négatif sur les opérations, la réputation ou l'image de TASSAGHT

Tout incident dans lequel TASSAGHT ou une autre OING a été ciblée. « Quasi-accident » - incident où au moins l'un des événements ci-dessus aurait pu se produire mais a été évité grâce à la chance, au jugement », etc.

4.1.7 Assistance médicale

Gao :

Noms	Adresse	Telephone/Email
CSREF Gao	Gao	00223 74 66 60 06/67 28 84 01
CSCOM	Aldjabandja-GAO	00223 66 45 47 79

Mopti

Name	Adresse	telephone/Email
CSREF Mopti	Mopti	00223 76 14 60 73
CSCOM	Fatoma	00223 66 88 02 27

Bamako :

Name	Adresse	telephone/Email
CSCOM	Faladjé	00223 66 95 56 63
CSCOM	Magnambougou	00223 76 19 95 91

NB: A actualiser périodiquement par le responsable de sécurité par zone d'intervention et partager.

4.8 Armes

Aucune arme n'est autorisée dans les véhicules de TASSAGHT. Le personnel ne peut pas porter d'armes en service. Si quelqu'un avec une arme tente d'en introduire un dans un véhicule de TASSAGHT, expliquez la politique de l'ONG et demandez-lui poliment de ne pas le faire (si cela est possible en toute sécurité). Si la personne insiste et que vous craignez pour votre sécurité, autorisez et signalez à la sécurité.

4.9 Alcool / drogues

Aucun membre du personnel de ASSAGHT ne peut être en service sous l'influence de l'alcool ou de drogues récréatives / illégales. La consommation d'alcool pendant les heures de service est interdite.

4.10 Conformité

Tous sont tenus de respecter les règles locales de sécurité, le code de conduite et tous les règlements de gestion de la sécurité. Ne pas le faire peut entraîner des sanctions disciplinaires.

Les règles de sécurité locales seront mises à jour périodiquement. Tout le personnel sera informé par courriel de toute modification apportée.

2. Gestion d'incendie

- Chaque personnel doit régulièrement inspecter les prises électriques au niveau de son bureau. Mettre hors tension tout appareil (climatiseur, ventilateur, ordinateur, imprimante, chauffe-eau) avant de quitter

Le responsable de sécurité en lien avec la direction met en place une procédure d'alarme incendie et former le personnel.

- Les objets inflammables doivent être conservés en dehors des bâtiments/Bureaux
- Toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens dits de première intervention (extincteurs, robinets d'incendie armés) sans attendre l'arrivée des secours (pompiers)
- Doter les véhicules d'extincteurs, si nécessaire
- Le Responsable de Sécurité organise une simulation régulièrement (trimestriellement) en faisant des exercices d'incendie et en testant l'alarme

En cas d'incendie

- Rester calme et ne pas courir, ne pas revenir sur ses pas, avertir tous les occupants et se diriger vers le lieu de rassemblement
- Contrôler les bureaux voisins, refermer derrière soi les portes et les fenêtres
- Utiliser les escaliers normaux ou de secours.
- Quitter les locaux enfumés en restant le plus près possible du sol, avec un linge humide sur la bouche et en gardant une main en contact avec le mur.
- L'immobiliser sur le sol en se protégeant les mains et les bras.

En cas d'une personne touchée par les flammes

-
- Etouffer les flammes avec une couverture anti-feu ferons le reste ou, à défaut, avec un vêtement, une blouse, la diriger vers un point d'eau.
- Allonger la victime, la couvrir, ne rien lui donner à boire, la rassurer en attendant les secours

3. Directives et conseils

6.1 Connaissance de l'environnement

Tout le personnel de TASSAGHT doit développer une conscience de l'environnement dans lequel ils vivent et travaillent. Cela signifie avoir une idée de ce qui est se passe autour de soi, être attentif à tout changement, en faisant confiance à son instinct, et anticiper les problèmes avant ils surgissent. Lisez les documents relatifs à la sûreté et à la sécurité et s'informer régulièrement sur la situation sécuritaire du milieu en général et les incidents qui touchent les ONG en particulier dans les zones d'intervention.

6.2 Comportement en mission

Soyez informé. Avant de voyager ou de travailler dans une zone, assurez-vous que vous êtes pleinement informés de la situation en matière de sûreté et de sécurité par le point focal sécurité ou tout autre personne. Vous devez avoir un comportement responsable en mission. L'association de l'image de TASSAGHT avec des lieux connus de prostitution pour des raisons non professionnelles doit être absolument évitée.

6.3 Contrôle des mouvements

6.3.1 Mouvement dans la ville des villes et environs

Aucun contrôle / suivi des mouvements n'est nécessaire dans la ville de Gao et environs. Le point focal ou le chargé de sécurité doit être informé du mouvement.

6.3.2 Mouvement sur le terrain:

Le chargé (point focal) de sécurité est informé de tous les mouvements aux moins une semaine avant la date prévue à cet effet. Cela se fait à travers une fiche d'autorisation de mouvement.

Le point focal sécurité fait un checking sécuritaire de la zone et donne son avis aux missionnaires (les avis du chargé de sécurité doivent être pris en compte par les missionnaires

6.4 Les acteurs armés non étatiques

Aucun agent d'TASSAGHT, ne peut faire partie d'un groupes armés et assumer des responsabilités au sein d'un partie politique. Tous les agents doivent éviter en public tout commentaire partisan sur ou contre un groupe armé.

Développer des relations.

Il est important de construire et d'entretenir des relations positives avec les voisins, les membres des communautés, les autorités, le personnel des autres agences d'aide, et vos collègues. Écouter les gens, c'est la meilleure façon de développer une prise de conscience de la situation et apprécier perceptions locales. Chaque agent est tenu au respect strict des principes humanitaires.

4. Procédures standards opérationnelles

SOP Actions sur Checkpoint

1. Approchez-vous lentement du point de contrôle et suivez toutes les instructions du point de contrôle.
2. Retirez les lunettes de soleil, les écouteurs, etc.
3. Soyez polis et respectueux.
4. En cas de problème avec la documentation ou les autorisations, informez le point focal de sécurité ou toute autre personne responsable.
5. Ne vous mettez pas en colère, ne criez pas, ne gesticulez pas, etc.
6. En fonction du contexte et du risque, ne faites pas de mouvements brusques à l'approche du point de contrôle, par exemple chercher des documents, etc.

5. SOP attaque à la grenade

Conseils pour la prevention	Conseils pour la réaction
<p>Renseignez---vous Sur les attaques à la grenade /bombe qui se sont déjà Produites et où les émeutes / manifestations peuvent Survenir</p> <ul style="list-style-type: none">• Soyez particulièrement prudent les jours de dates Symboliques (commémorations, élections) et près de Cibles potentielles (bâtiments gouvernementaux, lieux symboliques)• Sachez que de telles attaques sont souvent suivies	<p>Baissez---vous - mettez---vous à plat ventre si possible, croisez vos jambes, mettez votre tête entre vos bras de manière que votre visage ne touche pas le sol et vos oreilles sont couvertes par vos avant---bras.</p> <ul style="list-style-type: none">• Restez éloigné de tous les objets En verre• Posez des objets solides entre Vous et le danger (si cela est possible, se baisser rapidement est la chose la plus importante)• N'utilisez pas votre téléphone

d'autres explosions	portable Et éteignez---le jusqu'à l'accord des Autorités (les fréquences mobiles peuvent déclencher certaines bombes) • Restez loin de camionnettes et de Grands conteneurs • Levez---vous uniquement si les autorités vous en donnent la permission Faites un rapport de l'incident aussitôt Que la sécurité est de nouveau restaurée
---------------------	--

9. MOUVEMENTS. Tous personnels sont tenus de suivre les suivants :

1. Moyens acceptable

En ville Moto de service ou personnel	< 100km ou seul journée Moto TASSAGHT Véhicule de location	> 100km ou plusieurs jours Véhicule de location
---	--	--

2. Avis de mouvement. Toutes responsables des missions doivent transmettre la suite

Mensuel pour information	Hebdomadaire pour approb.	Chaque matin du voyage
- Dates et destinations prévus	- Ordre de mission - Plan de mouvement	- Confirmation de départ et arriver Maintenir le contact avec le point focal sécurité toutes les une heure de temps - Points de contrôle - Cas d'incident

Véhicules et chauffeurs doivent conformer aux normes de TASSAGHT (voir règles locales), incluant que les ceintures et roue de secours/outils de changer sont en bon état.

- 1. Passagers.** Seuls les personnels d'TASSAGHT pourraient voyager dans des véhicules loués pour TASSAGHT. En cas exceptionnel, le responsable doit signaler la situation et faire signer une décharge de responsabilité par le voyageur.

Exemple de plan de mouvement hebdomadaire prévu

Qui	Ou quand	Pourquoi	Nuitée	Les communications
Équipe WASH Amadou et Mariam	Intillit, du 5 au 7 mai	Rencontrez les responsables locaux et inspectez les	Au bureau extérieur de la TASSAGHT	Téléphone Sat

		sites du projet.		
Équipe de la paix - Ousmane Issa	Haoussa Foulane, 6 mai - 8 mai	Organisez une formation à la consolidation de la paix le 7 mai	Passe la nuit à Ansongo à-----	Aura le signal mobile tout le chemin.

Format Rapport d'incident

Rapport d'incident N° -----/202-
Mission/Projet :

Date/heure de l'incident:

Lieu précis de l'incident:

Nom & fonction du rapporteur:

Date du rapport:

Description de l'incident (uniquement les faits)

Mesures prises

Besoin d'aide

Conclusion

Plan de mouvement (A renvoyer une semaine d'avance)

Qui	
Où/Quand	
Pourquoi	
Lieu de résidence (nuité)	

Transport	Véhicule: <i>Prado, plaque XXX-XXX</i> Chauffeur: <i>Nom (Tél XXXXXXXX)</i> Fournisseur: <i>Société XX (nom de fournisseur, Tél XXXXXXXXX)</i>
<u>Evaluation des risques actuels</u> Mesures de prévention	
Plan de communication	
Plan medical	

Responsable de Mission

Plan de renforcement des capacités

Activités	Période	
	2020	2021
Désigner un répondant sécurité par bureau		
Participer aux réunion et formations INSO		
Procéder à une évaluation sécuritaire du bureau et y apporter des mesure de correction		
La hauteur de murs d'enceinte, l'absence de l'éclairage, effectif réduit des gardiens, argents et objets divers		
Renforcer les mesures de filtrage au niveau des bureau		
Former le staff à l'identification des mines et IED		
Former le staff aux premier secours et la sécurité individuelle		
Former le staff à la sécurité incendies		
Mettre en place un système de prévention et de gestion des incendies		
Mettre en place un systme d'information sécuritaire		
Mettre en place un système de suivi des mouvements		
Développer un plan annuel de formation en sécurité		
Institutionnaliser des réunion hebdomadaire de sécurité		

Doter		
Mettre en place un système de gestion de stationnement de véhicule devant TASSAGHT		
Suivre les communications extérieures pouvant toucher TASSAGHT ou son personnel		
Former les gardiens à leurs rôles et responsabilités		
Mettre en place des kits d'hibernation au niveau des bureaux		
Former et informer le staff sur le contenu de plan de sécurité actualisé		
Mettre en place un système de communication pendant les missions		

Annexe A. Chaîne Téléphonique

Les numéros de téléphone du Coordinateur, de l'administrateur financier sont partagés et connus de tous les employés. Les coordinateurs des projets/programmes sont les interlocuteurs directs des agents terrain et sont tenus à leur tour d'informer immédiatement le Coordinateur des projets qui à son tour informe le Directeur.

Annexe B La Cellule de Crise

TASSAGHT met en place une cellule de crise pour faire face aux crises et aux incidents graves qui constituent une menace pour la santé, la vie et les biens. La cellule de crise comprend des membres de la Direction ainsi que les principaux employés compétents.

En cas de crise grave, cette équipe permanente serait élargie afin d'inclure d'autres membres de TASSAGHT.

En conformité avec le protocole de gestion de crise de TASSAGHT, la Cellule est chargée de recueillir et d'examiner les détails de la crise, de déterminer la gestion de la crise et le programme d'intervention, en précisant les procédures de communication avec les interlocuteurs internes et externes, et en délivrant des consignes au personnel de direction. Dans une crise, le chef de bureau qui est aussi le chef de la Cellule de Crise détient l'ultime pouvoir de décision.

La cellule de crise est également chargée d'assurer la formation à la gestion de crise auprès de l'ensemble du personnel et d'établir des relations de travail positives avec la police communautaire et le personnel de gestion des urgences.

Annexe C. Liste des contacts en cas d'urgence

1. Abdoul Aziz Ag ALWALY, Tel: 76 04 64 28
2. Mohamed Ag LOLO, Tel :76 14 62 43
3. Abdoul Aziz TOURE, Tel : 79 42 60 64
4. Almahdi Ag AKERATANE, Tel : 76 10 09 21

Cadre de gestion de la sécurité

